



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/555

Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants Les P'tits Pas – Restructuration – 25 Rue Victorien Sardou 69007 Lyon – Opération n°07211006 - Attribution d'une subvention d'investissement d'un montant de 65 630 euros en faveur de l'association Croix Rouge Française, gestionnaire de l'EAJE, pour l'aménagement de l'établissement suite à la rénovation des locaux -
Approbation et autorisation de signature de conventions et d'un avenant.

Direction de l'Enfance

Rapporteur : M. VASSELIN Steven

SEANCE DU 28 JANVIER 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 JANVIER 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE: 9 FEVRIER 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS :

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/555 - ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS LES P'TITS PAS – RESTRUCTURATION – 25 RUE VICTORIEN SARDOU 69007 LYON – OPERATION N°07211006 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT D'UN MONTANT DE 65 630 EUROS EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION CROIX ROUGE FRANÇAISE, GESTIONNAIRE DE L'EAJE, POUR L'AMENAGEMENT DE L'ETABLISSEMENT SUITE A LA RENOVATION DES LOCAUX - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE CONVENTIONS ET D' UN AVENANT. (DIRECTION DE L'ENFANCE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 janvier 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2019/4536 du 25 mars 2019, le Conseil municipal a approuvé l'avenant à une convention d'occupation temporaire pour les locaux de l'EAJE Les « P'tits Pas » situés 25 rue Victorien Sardou – Lyon 7^{ème} et une convention d'occupation temporaire pour des locaux, situés 52-54 rue Rochaix – Lyon 3^{ème}, utilisés le temps de la restructuration.

Par délibération n° 2019/5264 du 19 décembre 2019, le Conseil municipal a approuvé le lancement de l'opération n°07211006, qui prévoit la restructuration des locaux occupés par l'EAJE « Les P'tits Pas ».

Par délibération n° 2020/262 du 19 novembre 2020, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle « Aménagements Enfance 2015-2020 », AP n° 2015-1 programme n° 00002.

L'association « Croix Rouge Française » réalise diverses missions d'intérêt général à caractère social, définies en partenariat, tant par la collectivité dans le cadre de sa politique locale développée dans le secteur de la Petite Enfance, que par la Caisse d'Allocations Familiales de Lyon. L'association assure dans ce cadre la gestion, le fonctionnement et l'animation d'une structure d'accueil petite enfance de 40 places, « Les P'tits Pas », sise 25 rue Victorien Sardou à Lyon 7^{ème}.

Les locaux font actuellement l'objet d'une restructuration, qui vise une redistribution quasi-complète des espaces, l'amélioration de l'accessibilité, du confort thermique et des ambiances intérieures, tout en conservant la capacité d'accueil de l'établissement.

Pour permettre le maintien de l'activité de la crèche et assurer la continuité du service pour les familles lyonnaises, l'EAJE « Les P'tits Pas » est temporairement accueilli au sein de la « crèche-tiroir » Rochaix 3.

L'aménagement intérieur au sein des locaux rénovés est réalisé par le gestionnaire et fait l'objet de la présente demande de subvention. Celle-ci porte sur l'achat de mobilier et d'électroménager pour la cuisine d'une part, l'achat de mobilier de puériculture dans les dortoirs et salles d'activité d'autre part. Une attention particulière a été portée au cycle de vie et au caractère durable et environnemental des achats effectués.

L'association ayant sollicité le soutien de la Ville à hauteur de l'ensemble de son projet, soit 65 630 euros, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'investissement de 65 630 euros en faveur de cette association.

Les conditions et modalités de versement de la subvention d'investissement de la Ville de Lyon sont formalisées par la convention jointe au rapport.

Par ailleurs, les travaux ayant pris du retard du fait de la crise sanitaire, l'association maintiendra l'activité de l'équipement « Les P'tits Pas » dans les locaux de la « crèche-tiroir » Rochaix 3, jusqu'à la reprise de son activité dans ses locaux initiaux, prévue normalement en septembre 2021.

Il est donc proposé de renouveler la convention permettant cette occupation des locaux de Rochaix 3, la convention actuelle arrivant à échéance au 28 février 2021.

A l'inverse, l'équipement n'occupera pas, pendant cette période, les locaux faisant l'objet de travaux. L'avenant suspensif, adopté par décision du conseil municipal de mai 2019, devra donc être prorogé jusqu'à la date de remise des clés, intervenant au plus tard au 30 septembre 2021.

Vu les délibérations n° 2019/4536 du 25 mars 2019, n° 2019/5264 du 19 décembre 2019 et n° 2020/262 du 19 novembre 2020 ;

Vu lesdites conventions ;

Vu ledit avenant ;

Vu l'avis du Conseil des 3^e et 7^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

DELIBERE

1 – Une subvention d'investissement est allouée à l'association Croix Rouge Française pour un montant de 65 630 euros pour l'acquisition de mobiliers, matériels et appareils électroménagers pour les locaux rénovés de l'EAJE « Les P'tits Pas », situés 25 Rue Victorien Sardou à Lyon 7^{ème}.

2 – La convention d'occupation temporaire, l'avenant suspensif à la convention d'occupation temporaire et la convention d'application financière, annexés au présent rapport, établis entre la Ville de Lyon et l'Association Croix Rouge Française, sont approuvés.

3 – M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la subvention d'équipement sera financée à partir des crédits inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n°00002, AP 2015-1, opération n°07211006, et sera

imputée sur la nature 2324, fonction 4221, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- Année 2021 : 65 630 euros

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET